

cokéfiante, à teneur variant de haute à basse en matière volatile, destinée à l'usage des chemins de fer et de l'industrie. Des houilles grasses non cokéifiantes, de plus basse qualité, s'extrayent dans les régions de Lethbridge, Coalspur et Saunders et dans plusieurs autres parties des contreforts des Rocheuses. La houille des régions de Drumheller, Edmonton, Brooks, Camrose, Castor et Carbon est classée comme sous-bitumineuse, et celle des régions de Tofield, Redcliffe et autres tient le milieu entre la houille sous-bitumineuse et le lignite. Ces genres de houille servent surtout à des fins domestiques et commerciales, mais l'industrie en utilise une proportion de plus en plus grande.

La production a baissé de 5,917,000 tonnes, évaluées à \$32,110,000, en 1953, à 4,871,000 tonnes, évaluées à \$26,569,000, en 1954. En 1947, date de la découverte du champ de pétrole de Leduc, l'Alberta, dont la production atteignait 8,071,000 tonnes de charbon, a vu ce chiffre diminuer de 40 p. 100, preuve que les ventes de pétrole brut ont porté un rude coup aux ventes de charbon. Environ 49 p. 100 de la production de 1954 se composait de houille grasse, et 51 p. 100 de houille sous-bitumineuse surtout et de lignite. Au cours de la période, la seule houillère active de la région de Nordegg a cessé son exploitation, et la seule qui demeurait en activité dans la région de Mountain-Park a réduit sa production.

La production de briquettes, fabriquées à partir de houille anthraciteuse de la région de Cascade et de houille grasse, à teneur moyenne en matière volatile, des régions de Crowsnest et Mountain-Park a été de 637,000 tonnes en 1954, contre 666,000 en 1953.

*Colombie-Britannique.*—On extrait de la houille grasse cokéfiante, à teneur variant de haute à basse, dans l'île Vancouver et dans les régions d'East-Kootenay (Crowsnest), Telkwa et Nicola. On extrait toujours un peu de houille sous-bitumineuse dans le district houiller de Princeton.

La province a produit en tout 1,258,000 tonnes de houille, évaluées à \$7,735,000, en 1954, contre 1,443,000 tonnes évaluées à \$8,863,000, en 1953. Le chiffre de 1954 est inférieur de 29 p. 100 à celui de 1947, année de la découverte du champ de pétrole de Leduc.

Le coke métallurgique (sous-produit) destiné à l'industrie et fabriqué à température moyenne vient en majeure partie de la région de Crowsnest. Une nouvelle fabrique de briquettes a ouvert ses portes dans cette région en 1953, et a produit, en 1954, plus de 150,000 tonnes de briquettes à l'usage des chemins de fer, à partir de houilles grasses à moyenne teneur en matière volatile et venant de la région.

## Section 2.—Aide du gouvernement à l'industrie minérale\*

### Sous-section 1.—Aide fédérale

**Ministère des Mines et des Relevés techniques.**—Le ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques, créé le 20 janvier 1950 à la suite d'une réorganisation ministérielle à Ottawa, continue d'assurer, mais en plus grand, les services fournis à l'industrie minière par l'ancien ministère des Mines et Ressources. Le ministère se compose de cinq divisions: Levés et cartographie, Commission géologique du Canada, Mines, Observatoires fédéraux et Géographie. Les attributions du ministère comprennent l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or et de la loi sur les explosifs.

*Levés et cartographie.*—La Division fournit les cartes de base utilisées dans la mise en valeur des ressources naturelles du Canada, prépare et distribue tous les documents essentiels à la navigation au Canada, fait tous les levés officiels des terres fédérales et fournit un système national de nivellement et de levés de précision servant de contrôle géodésique aux organismes fédéraux, provinciaux et privés.

Le Service des levés géodésiques effectue des levés de base qui servent de cadre ou de contrôle à la cartographie d'un bout à l'autre du Canada ainsi qu'aux travaux de génie et d'arpentage concernant la mise en valeur des ressources naturelles. Il aménage des stations d'arpentage à des distances à peu près régulières à travers le Canada. Ces stations

\* Revu sous la direction de G. S. Hume, sous-ministre suppléant, par le Service de la rédaction et des renseignements, ministère des Mines et Relevés techniques, Ottawa